

# ANPAEJ

2025

## RAPPORT ANNUEL



# CHIFFRES CLÉS

au 31/12/2025



**206** PAEJ agréés Caf



soit **1300** points de contacts

Près de **48 000** jeunes et **24 000** parents accueillis



**+10%** du nombre d'accompagnements au sein des PAEJ entre 2022 et 2024



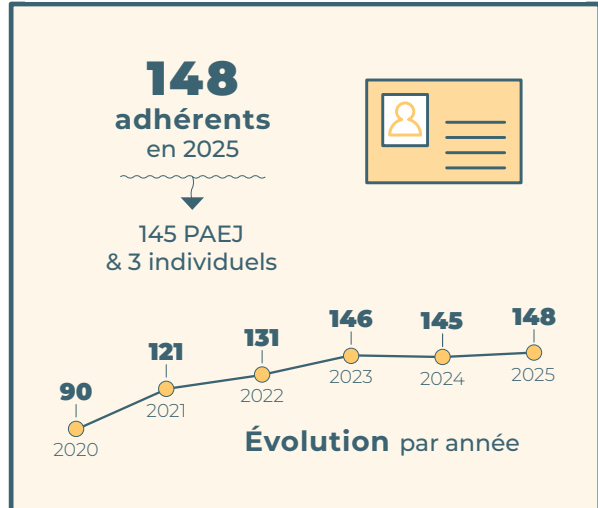
**1** coordination régionale salariée : Bretagne



**2** coordinations départementales salariées : 78 et 92

\* source : pour l'exercice 2024, données communiquées par la Cnaf lors de la Journée nationale des PAEJ (21/11/25)

## L'ANPAEJ, ce sont :



**3** salariés à temps plein

**12** administrateurs

**30** délégués régionaux ou départementaux

**55** bénévoles (hors temps de gouvernance du CA) participant à des groupes de travail ou commissions, soit un total de 5 098 heures

**11** régions (sur 13 en métropole) avec **1** délégation (régionale ou départementales)

**4** territoires Ultra-marins (sur 5) avec **1** délégation

## SOMMAIRE

- |   |                      |    |                                     |
|---|----------------------|----|-------------------------------------|
| 3 | Carte d'implantation | 21 | Rapport moral et d'orientations     |
| 4 | Le mot du président  | 23 | Rapport financier                   |
| 5 | Gouvernance          | 24 | À propos de l'ANPAEJ / Les salariés |
| 6 | Rapport d'activité   |    |                                     |

# CARTE D'IMPLANTATION DES PAEJ ADHÉRENTS

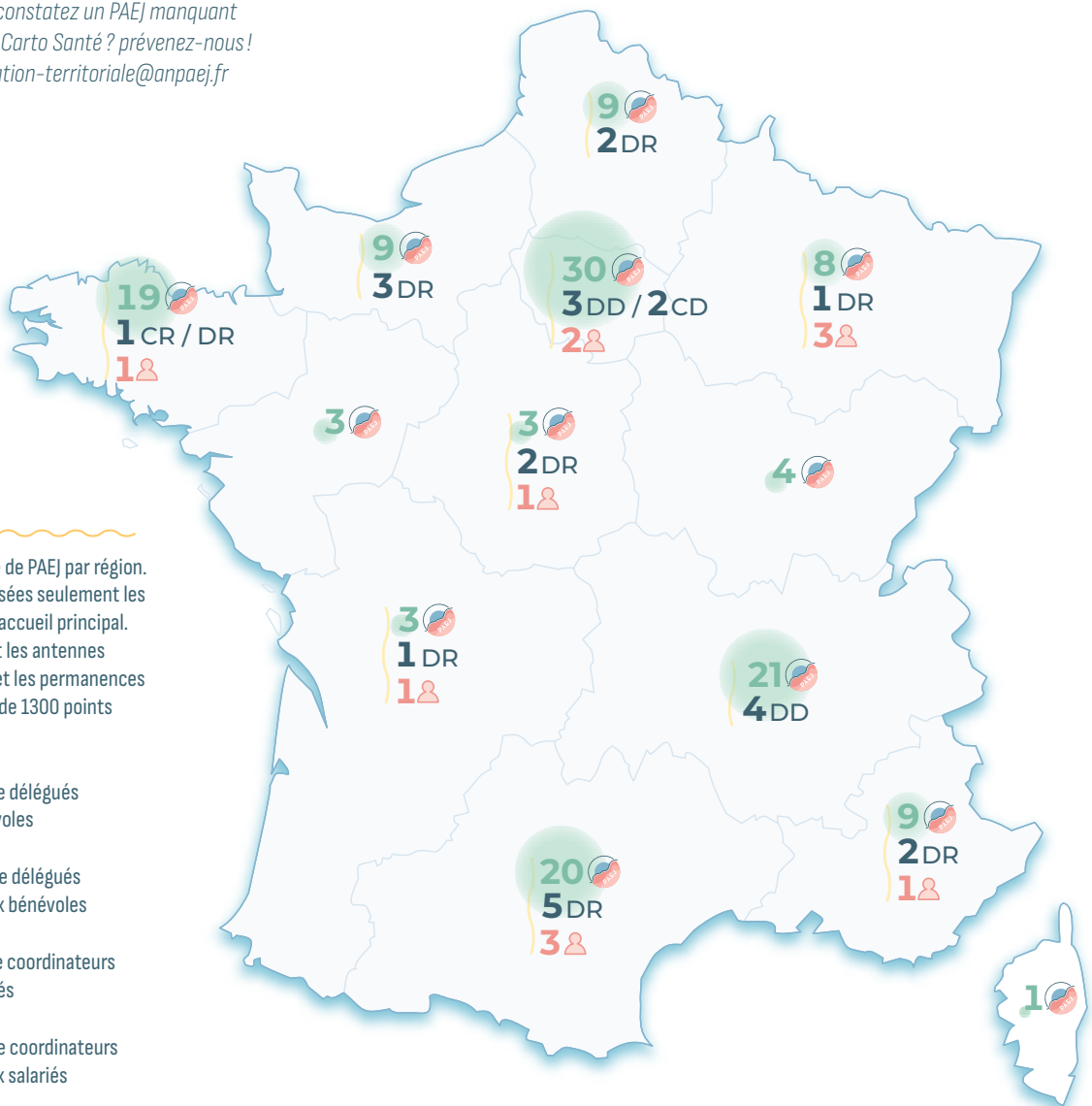
au 31/12/2025


Cette carte mentionne le nombre de permanences d'accueil principal. À celles-ci s'ajoutent les antennes territorialisées et les permanences d'écoutes.

Retrouvez les coordonnées précises des PAEJ sur le site :

[cartosantejeunes.org](https://cartosantejeunes.org)

 Vous constatez un PAEJ manquant sur la Carto Santé ? prévenez-nous !  
animation-territoriale@anpaej.fr



**10**  : nombre de PAEJ par région. Sont comptabilisées seulement les permanences d'accueil principal. À cela s'ajoutent les antennes territorialisées et les permanences d'écoute, soit + de 1300 points de contact

**DR** : nombre de délégués régionaux bénévoles

**DD** : nombre de délégués départementaux bénévoles

**CR** : nombre de coordinateurs régionaux salariés

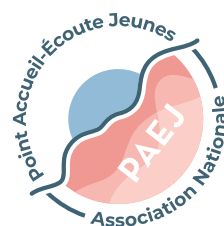
**CD** : nombre de coordinateurs départementaux salariés

 : nombre d'administrateurs

## LE MOT DU PRÉSIDENT



**Marc Leray,**  
président  
de l'ANPAEJ



### « C'EST ENSEMBLE, QUE NOUS FAISONS L'ANPAEJ »

C'est une réalité qui se constate à tous les niveaux de notre vie associative : les **9 Groupes de Travail** nationaux, les **16 Délégations** régionales et départementales, l'organisation de **7 Journées de rencontre** locales entre les PAEJ (81 PAEJ) présents et plus de 330 participants), l'organisation de notre **Journée nationale** pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, consacrée cette année au partage et à l'élaboration des pratiques PAEJ (200 participants).

Du national au local, cette Journée a donné l'occasion de partager sur les apports réciproques que cette dynamique associative permet à chacun dans sa pratique quotidienne. Nous avons aussi sollicité à l'occasion de cette journée la contribution des participants pour définir les axes et le contenu des priorités de notre futur projet associatif, dont le travail d'élaboration a été lancé à l'été 2025.

Notons aussi le succès du lancement de PAEJconnect : une plateforme collaborative pour potentialiser les échanges à tous les niveaux : entre les PAEJ d'un département, d'une région et des échanges réciproques entre le national et le local... En un an, 166 comptes ont été ouverts, sur les 175 prévus pour l'année.

Nous ne pouvons que nous réjouir que cette dynamique se renforce au fil des années. Et l'ampleur de notre mouvement est telle, que nous avons souhaité la rendre lisible pour tout un chacun et la valoriser pour nos tutelles, dans nos comptes (55 bénévoles impliqués dans la vie de l'ANPAEJ), ce qui correspond à 3,17 équivalents temps plein - ETP). Aux côtés de notre équipe salariée, cette contribution bénévole est déterminante pour la portée et la lisibilité de notre mouvement associatif.

Il reste cependant un point de vigilance, une mobilisation supplémentaire à trouver afin de consolider notre équipe nationale. En effet, comme pour les PAEJ, la Cnaf ne prend en charge que 50% des 2 postes qu'elle nous a accordés en 2025, ce qui laisse à l'association la charge de trouver le complément, dès 2026, via notamment la recherche de financements privés.

# GOUVERNANCE

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (AGO)** 2025 a eu lieu à Vincennes le 3 juin. Elle a regroupé 37 personnes (présentiel et distanciel). La Cnaf était représentée, en matinée, par Edith Voisin, responsable du pôle Enfance, jeunesse, parentalité et Françoise Calderon, Conseillère politiques enfance, jeunesse. La Cnaf a annoncé que dans le cadre du budget rectificatif du Fonds National d'Action Sociale (FNAS), des crédits supplémentaires ont été attribués par les services de l'État. Cela a permis de porter une revalorisation du taux de la prestation de service PAEJ, à 53 % des charges par équivalent temps plein (ETP) de façon rétroactive à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (au lieu de 50 % prévus initialement). Par ailleurs, la Cnaf a rappelé son opposition à la préconisation formulée dans le rapport d'audit des Maisons des adolescents (MDA) par la Cour des Comptes, de fusionner les deux dispositifs PAEJ – MDA. L'après-midi, les adhérents ont **validé les rapports statutaires**, ainsi que les deux résolutions (affectation du résultat en fonds propres et nomination du Commissaire aux Comptes).

Enfin, l'élection du tiers sortant du conseil d'administration (CA) a eu lieu.  
Voici la liste des **administrateurs à l'issue de l'AGO du 03/06/2025** :

<b>Antonia DANDÉ</b>	Occitanie	(Épisode 34)
<b>Erell DUGUÉ</b>	Bretagne	(SeSAM Bretagne)
<b>Sophie FIRUTH</b>	PACA	(CSJ Pays Aubagnais)
<b>Étienne FOURESTIER</b>	Île-de-France	(ANRS)
<b>Méline HUBER</b>	Grand Est	(Alt 67)
<b>Murielle JOUANNO</b>	Île-de-France	(CCAS Versailles)
<b>Marc LERAY</b>	Occitanie	
<b>Tiphaine MALET</b>	Grand Est	(UDAF 08)
<b>Frédéric MICHEL</b>	Occitanie	(ARPADE)
<b>Émeline NOIRÉ</b>	Grand Est	(Centre Les Wads)
<b>Jacques QUEINNEC</b>	Nouvelle Aquitaine	(Les Cygnes de Vie)
<b>Valérie VERDIER</b>	Centre-Val de Loire	(Ass Pro Santé)

Le conseil d'administration s'est réuni 8 fois en 2025, dont une à l'occasion du séminaire annuel en présence des délégués régionaux et départementaux (le 20/11).

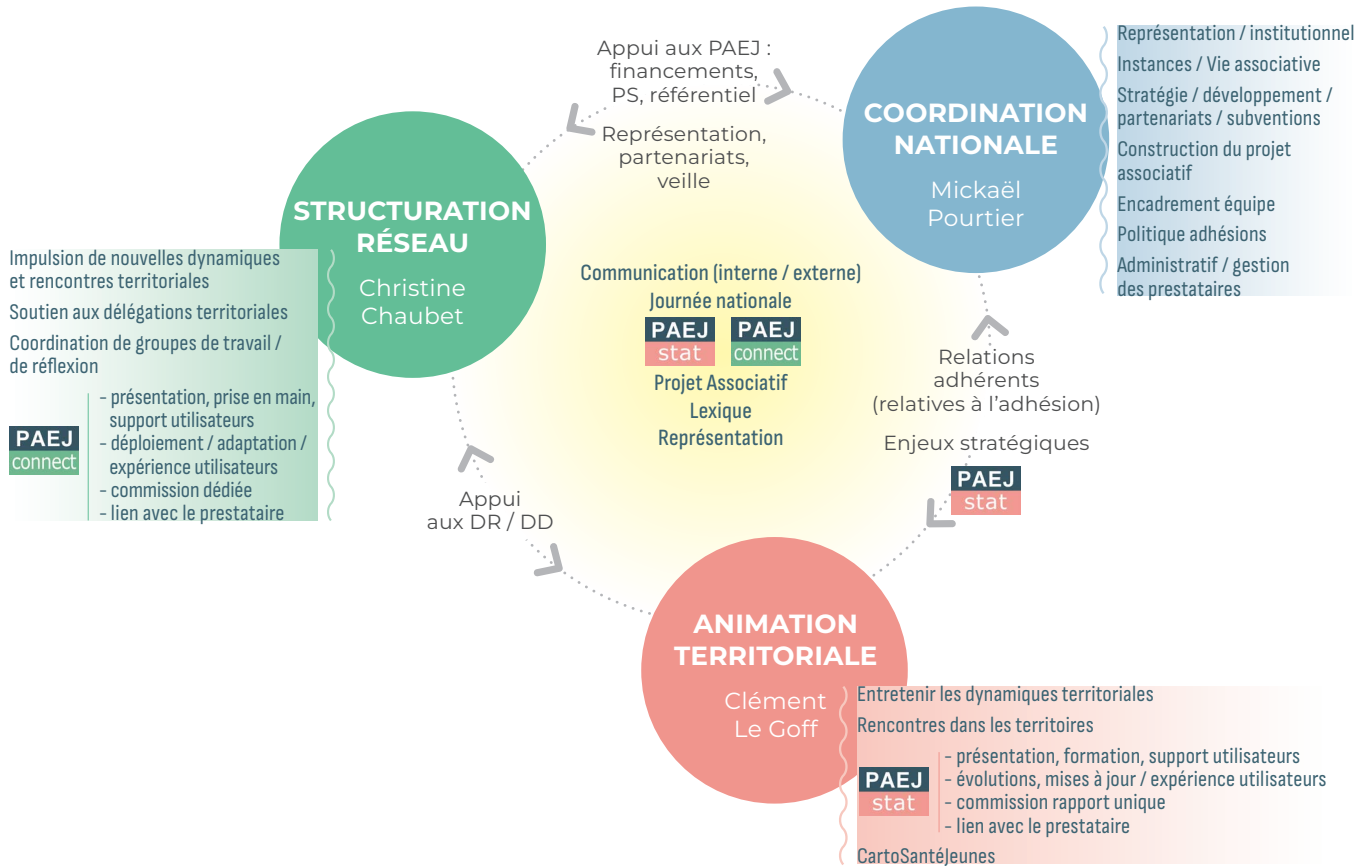
**Les membres du Bureau** ont été élus en CA du 10 juin :

<b>Marc LERAY</b>	Président
<b>Méline HUBER</b>	Vice-présidente
<b>Émeline NOIRÉ</b>	Secrétaire
<b>Murielle JOUANNO</b>	Secrétaire adjointe
<b>Jacques QUEINNEC</b>	Trésorier
<b>Erell DUGUÉ</b>	Trésorière adjointe

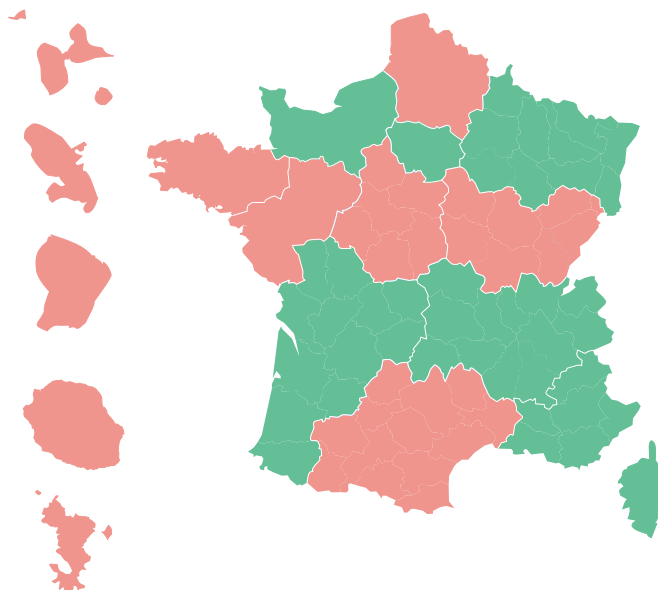
# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Adopté par l'AGO du 02/06/2026

## STRUCTURATION SALARIÉE EN 2025



## VOS INTERLOCUTEURS SALARIÉS PRIVILÉGIÉS



Salarié ANPAEJ référent pour votre région :

- Christine Chaubet, en 2025
- Coralie Bègue, à partir de 2026
- Clément Le Goff

## AFFINER LA CONNAISSANCE DU RÉSEAU POUR LE PORTER LOCALEMENT ET NATIONALEMENT

**En 2025, l'ANPAEJ a joué son rôle de tête de réseau nationale en accompagnant les PAEJ dans leurs démarches pour l'agrément Caf, mais aussi pour limiter la baisse des cofinancements, dans un contexte politico-économique en berne.**

Si le référentiel national d'agrément a été publié par la Cnaf en avril 2024, tous les PAEJ n'ont pas pour autant été agréés dès l'exercice 2024, aussi l'ANPAEJ a poursuivi en 2025 l'accompagnement de structures dans le cadre de leur premier agrément. Des échanges ciblés ont eu lieu avec les directions pour orienter au mieux la rédaction du dossier projet PAEJ et aussi pour conseiller sur la dimension opérationnelle (valorisation des professionnels et des équipes).

L'association nationale a été alertée à plusieurs reprises d'importantes difficultés financières pour certaines structures, consécutives à des baisses drastiques, voire à l'arrêt de certaines subventions. Les salariés ainsi que le président ont pris le temps d'échanger dans le détail avec plusieurs adhérents pour **comprendre les situations territoriales et proposer un accompagnement approprié**. L'ANPAEJ a également cosigné des courriers d'alerte ou de demande de rdv, pour **appuyer les sollicitations des PAEJ**. L'association nationale a participé à plusieurs rencontres, aux côtés des PAEJ adhérents, avec des Caf, conseils départementaux, ARS, ou collectivités. Cela a permis d'élargir le champ de vision des financeurs, d'aborder ce qui se fait de constructif dans les autres départements ou régions, mais aussi d'asseoir la légitimité des structures PAEJ en les inscrivant dans un réseau national structuré.

**Des échanges mail réguliers ont été mis en place avec la référente PAEJ à la Cnaf** pour partager des situations concrètes de difficultés rencontrées avec certaines Caf. Au plus fort des besoins, l'ANPAEJ communiquait à une fréquence hebdomadaire des situations précises et documentées afin que notre référente soit informée et, le cas échéant, puisse intervenir pour résoudre des incompréhensions. L'objectif était de **favoriser une meilleure collaboration entre les PAEJ et les Caf**.

Ces **échanges et alertes réguliers auprès de la Cnaf** ont aussi permis que soit réétudié le taux de la prestation de service PAEJ. Ainsi, la Cnaf a annoncé lors de notre assemblée générale du 3 juin 2025, que dans le cadre du budget rectificatif du Fonds National d'Action Sociale (FNAS), des crédits supplémentaires ont été attribués par les services de l'État. Cela a permis de porter

une **revalorisation du taux de la prestation de service PAEJ à 53 % des charges par équivalent temps plein à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025**. Pour un prix plafond par ETP à 55258 € en 2025, le montant du financement Caf dans le cadre de la PS PAEJ a donc été au maximum de 29286,74 € par ETP.

Par ailleurs, l'ANPAEJ a demandé en milieu d'année à ses PAEJ adhérents de lui faire parvenir les données financières partagées à leur Caf pour l'exercice 2024, dans le but de mieux **connaître les réalités financières de ses membres**, et de pouvoir en retour **fournir des éléments d'analyse utiles au collectif**. 82 PAEJ (soit 57 % des adhérents), ont accepté de nous partager la synthèse du rapport adressé à leur Caf (via Sphinx).

Toutes les régions de métropole, ainsi que la Guyane, y sont représentées. D'une région à l'autre, les situations diffèrent fortement : l'histoire des structures, leur nature, ainsi que la présence (ou pas) de dispositifs complémentaires sur les territoires dessinent des réalités de financements très contrastées.

Ces éléments ont permis **la rédaction de 2 documents**, qui ont été communiqués au réseau en début d'année 2026.

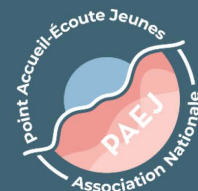
► Un **panorama des financements** regroupant les sources les plus fréquentes ou les plus significatives



► Une **synthèse des chiffres clés** pour éclairer certains aspects du réseau > voir pages suivantes

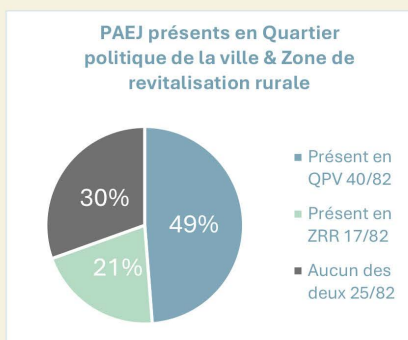
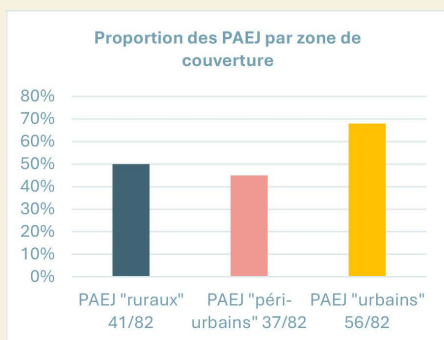
CHIFFRES CLÉS

Financement des PAEJ  
2024



**Ce document traite les données transmises à l'ANPAEJ par 82 PAEJ (57 % des adhérents), qui ont accepté de partager la synthèse du rapport transmis à leur Caf (sur Sphinx) pour l'exercice 2024. Toutes les régions de métropole, ainsi que la Guyane sont représentées.**

**Répartition des PAEJ en 2024** (un PAEJ peut être sur plusieurs zones)



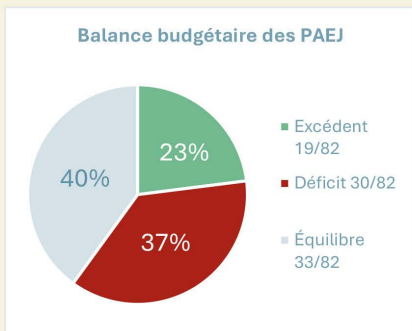
**Présence en ligne**

45% des PAEJ sont présents en ligne, dont 37 % sont



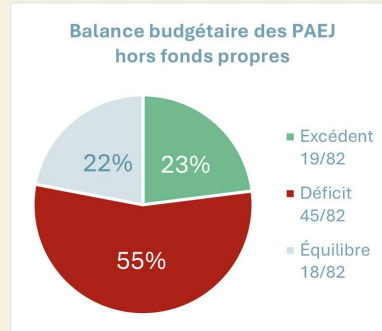
Ce pourcentage augmente pour les PAEJ présents en ZRR (zone de revitalisation rurale) : 65% des PAEJ sont présents en ligne, dont 59% sont PdN.

**Situation budgétaire des PAEJ en 2024**



Attention, sur les 33 PAEJ à l'équilibre : 7 sont publics et ont une obligation de proposer des comptes à l'équilibre.

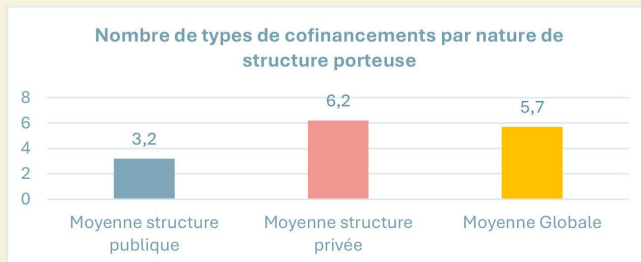
Sur les 26 privés restants, 14 d'entre eux mobilisent des fonds propres. Si on considère ces 14 PAEJ comme déficitaires du point de vue des subventions publiques, alors cela donne :



**Différences de financements entre les PAEJ publics et privés**

En se basant sur les 21 catégories de financements proposées par la Caf (voir encadré vert page suivante), la moyenne générale est de 5,7 cofinancements par PAEJ.

L'écart est important si l'on compare les PAEJ portés par une structure publique et ceux portés par une structure privée :



Le tableau suivant montre les **taux de cofinancement des PAEJ par région et par catégorie de financeur**

Les colonnes « Fourchette financement » donnent les taux de cofinancement minimum et maximum pour les PAEJ de la région et pour la catégorie de financement concernée.

Par exemple, en région AURA, la moyenne de cofinancement Caf est de 28% du total des budgets des PAEJ. Dans la région, le PAEJ ayant le plus faible taux de cofinancement Caf est à 19%, tandis que le celui ayant le plus fort taux de cofinancement est à 55%.

Région	Fourchette financement Caf	Moyenne Caf	Fourchette financement Collectivités	Moyenne Collectivités	Fourchette financement ARS	Moyenne ARS	Fourchette financements autres	Moyenne autres	Fourchette financement État	Moyenne État	Fourchette financement MSA	Moyenne MSA
AURA	19% à 55%	28%	2% à 77%	47%	0% à 59%	3%	0% à 31%	5%	0% à 80%	16%	0%	0%
BFC	30% à 73%	42%	9% à 27%	15%	0% à 21%	10%	0% à 40%	20%	0% à 22%	13%	0%	0%
Bretagne	19% à 39%	31%	25% à 52%	36%	14% à 42%	22%	0% à 36%	8%	0% à 6%	1%	0% à 13%	1%
CVDL	24% à 35%	32%	20% à 29%	23%	0% à 49%	24%	2% à 13%	10%	0% à 20%	11%	0% à 4%	1%
Grand Est	37% à 50%	47%	28% à 43%	34%	0% à 14%	8%	0% à 1%	1%	6% à 33%	10%	0% à 1%	1%
HDF	23% à 86%	56%	0% à 33%	24%	0%	0%	0% à 58%	13%	0% à 18%	7%	0%	0%
ÎDF	26% à 68%	39%	0% à 44%	22%	0% à 74%	13%	0% à 60%	14%	0% à 27%	9%	0% à 3%	0%
Normandie	23% à 65%	26%	12% à 35%	15%	0% à 64%	56%	0% à 41%	2%	0% à 12%	1%	0% à 8%	1%
N Aquitaine	56% à 61%	59%	30% à 34%	32%	0%	0%	0% à 8%	4%	0% à 9%	5%	0%	0%
Occitanie	27% à 64%	39%	8% à 45%	27%	0% à 31%	19%	0% à 27%	11%	0% à 19%	4%	0% à 11%	1%
Outre-Mer	77% à 85%	39%	0%	28%	0%	0%	0% à 15%	0%	0% à 23%	33%	0%	0%
PACA Corse	17% à 47%	25%	10% à 83%	46%	0% à 34%	13%	0% à 13%	6%	0% à 34%	8%	0% à 3%	1%
PDL	45% à 81%	66%	3% à 35%	13%	0% à 38%	8%	1% à 5%	3%	0% à 9%	3%	0% à 22%	6%
<b>NATIONAL</b>	<b>17% à 86%</b>	<b>36%</b>	<b>0% à 83%</b>	<b>30%</b>	<b>0% à 74%</b>	<b>17%</b>	<b>0% à 60%</b>	<b>9%</b>	<b>0% à 80%</b>	<b>7%</b>	<b>0% à 22%</b>	<b>1%</b>

Pour simplifier la lecture, les 21 catégories de financeurs proposées par les Caf dans Sphinx ont été regroupées en 6 familles :

- **Caf** : PS PAEJ + Fonds d'accompagnement + fonds "Publics et territoires" + fonds national Parentalité + fonds locaux + autres fonds Caf
- **Collectivités** : Conseil régional + Conseil départemental + EPCI
- **ARS** : Agence Régionale de Santé
- **Autres** : fonds privés + fonds propres + autres produits + UE
- **État** : fonds politique de la ville + Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports + Éducation nationale + Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités + Ministère de la Justice + autres financements d'État
- **MSA** : Mutualité Sociale Agricole

### Focus financement ARS

En Bretagne, 100% des PAEJ ont un financement ARS (convention régionale pluriannuelle)

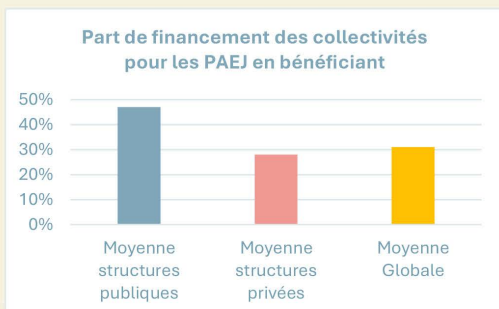
Occitanie : 78% - ÎDF : 69%  
CVDL : 67% - Grand Est : 67%  
PACA : 60% - Normandie : 57%  
AURA : 27% - PDL : 25%

On note qu'aucun des PAEJ des Hauts de France, Nouvelle Aquitaine et Outre-Mer ayant répondu n'est financé par l'ARS.

### Focus financement Collectivités

73% des PAEJ répondants ont un ou plusieurs financements par les collectivités (60 PAEJ / 82).

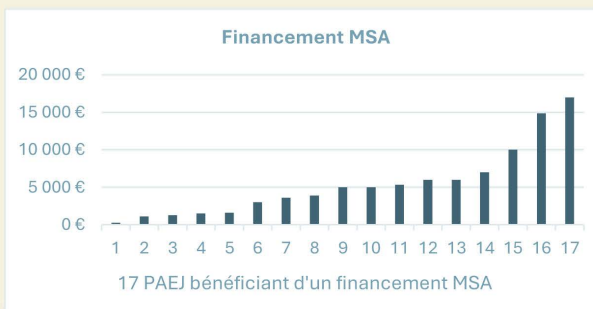
L'écart est important si l'on compare les PAEJ portés par une structure publique et ceux portés par une structure privée :



### Focus financement MSA

21% des PAEJ répondants ont un financement MSA (17 PAEJ / 82).

Ces chiffres sont actuellement faibles, mais des discussions sont engagées avec la Caisse Centrale des MSA pour généraliser le financement des PAEJ ruraux.



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'année 2025 a continué de voir se développer la relation de confiance entre l'ANPAEJ et la Cnaf. L'ANPAEJ a rédigé une note « mémoire » de 7 pages, à la demande de la Cnaf, dans laquelle elle apporte des éléments de réflexion et d'analyse **« sur les difficultés financières des PAEJ : analyse structurelle et conjoncturelle de l'insuffisance de financement des PAEJ, et pistes pour y remédier »**. En partant des réalités constatées, et de cas pratiques, l'association propose une vision stratégique, ainsi que de possibles articulations PAEJ - MDA. Elle rappelle la nécessité d'un pilotage concerté à tous les échelons du territoire.

D'autre part, un **guide pour la construction de « bonnes pratiques » pour le pilotage des PAEJ** a été réalisé et partagé à la fois aux tutelles et aux PAEJ adhérents; il s'appuie sur 3 échelons (national, régional et départemental-local) et propose des préconisations, en détaillant à chaque fois le pourquoi et les conséquences pratiques. Des « exemples prometteurs » sont aussi partagés en fonction des remontées de terrain.

Notons et saluons que, pour la première fois, une réunion de suivi de la convention pluriannuelle d'objectifs a été organisée en commun par la Cnaf et la **Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)**, qui sont les deux financeurs publics de la tête de réseau. L'ANPAEJ a fait un point sur la situation des PAEJ, a rendu compte de son activité de tête de réseau et présenté les dossiers en cours, notamment un point d'étape sur les journées régionales (*-> voir pages 13-14*), le lancement de la plateforme PAEJconnect, et le suivi de PAEJstat, ou encore la dynamique de l'équipe salariée et les enjeux de l'association à pouvoir diversifier ses financements. Il a été question du DLA, dont a bénéficié l'ANPAEJ en 2025.

Le **Diagnostic local d'accompagnement (DLA)** a permis à l'association d'être accompagnée et conseillée par un consultant, Philippe Doazan (cabinet Duniya). Comme pour les PAEJ, la Cnaf demande à l'ANPAEJ de faire évoluer son modèle économique. L'objectif de ce DLA était de bâtir une **stratégie de diversification des sources de financements**. Le travail s'est organisé autour de 7 demi-journées de travail, avec le consultant et les membres du groupe de travail dédié. Un audit participatif a été réalisé, puis sur la base des conclusions, les premières perspectives d'actions ont été dessinées. Une restitution a été faite fin novembre aux administrateurs et délégués bénévoles réunis en séminaire. Il ressort que l'ANPAEJ est légitime pour se lancer dans la collecte de fonds privés, mais qu'il va falloir s'acculturer à un environnement nouveau et travailler en équipe. Plusieurs perspectives ont été imaginées, parmi lesquelles : la recherche et la sollicitation de grands donateurs (entreprises et fondations); la vente de prestations ou services; une campagne de dons

grand public; ou encore faire évoluer les montants de l'adhésion à l'ANPAEJ. Des pistes prometteuses, qui se poursuivront en 2026.

L'ANPAEJ a par ailleurs interpellé le **Haut Commissariat à l'enfance**, pour mobiliser en interministériel sur la nécessité de défendre les PAEJ, dont l'objectif de cohésion sociale s'inscrit à la croisée de plusieurs ministères. Nous avons été reçus par Elsa Glykos Fulgence, conseillère éducation. Nous espérons poursuivre en 2026 notamment pour voir de quelle façon faciliter les liens avec l'Éducation nationale, les remontées de terrain étant inquiétantes sur la difficulté à intervenir ou présenter le PAEJ au sein des établissements scolaires.

Signalons aussi la prise de contact avec la **Caisse centrale des Mutualités sociales agricoles (CCMSA)**, qui va mettre à jour sa convention d'objectif et de gestion en 2026, et nous avons soutenu le projet de financement aux PAEJ des territoires ruraux via les MSA. Si ce projet est confirmé, il pourrait s'appuyer sur les agréments PAEJ dispensés par les Caf et permettre de façon automatique à ceux présents sur les territoires définis par les MSA de percevoir un complément de financement. Le travail doit se poursuivre en 2026.

Avec **Info Jeunes France**, **une enquête** a été réalisée sur les gestionnaires qui portent à la fois une Structure information jeunesse (SIJ) et un PAEJ. 4 structures ont été interrogées, et les résultats ont permis de valoriser les bénéfices de cette complémentarité : pour les équipes, pour les jeunes et leurs parents, pour les partenaires et pour le territoire.

En juin 2025, le **Collectif National pour la Santé des Jeunes (CNSJ)** a publié un plaidoyer : **Santé mentale des jeunes : sans des moyens publics à la hauteur de l'urgence, la grande cause nationale restera lettre morte**. Alors qu'un quart des lycéen·ne·s déclarent avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois; que 15% des jeunes de l'enseignement secondaire présentent des signes cliniques d'un trouble dépressif majeur; que plus de la moitié des élèves déclarent souffrir régulièrement de douleurs psychologiques ou somatiques associées, le CNSJ a réclamé un engagement public à la hauteur des enjeux, pour :

- sécuriser et renforcer les moyens humains des équipes d'accueil et d'accompagnement;
- développer le nombre de lieux d'accueil et de prévention à destination des enfants et des jeunes;
- financer les actions d'aller-vers : actions collectives, de sensibilisation, permanences d'écoute psychologiques;
- reconnaître l'expertise et la capacité d'innovation et d'adaptation des associations aux besoins des jeunes;
- associer leurs réseaux à la construction des politiques publiques de santé des jeunes.

## JOURNÉE NATIONALE ET SÉMINAIRE

Entre apports théoriques, échanges – réactions, temps convivial à la pause méridienne puis mise en avant d'actions concrètes, situation clinique et modalités partenariales, la **Journée nationale des PAEJ 2025** a permis au réseau de questionner et réfléchir ses pratiques, et de renforcer les liens d'interconnaissance.

Organisée le 21 novembre au **Ministère du Travail et des Solidarités**, la Journée nationale a regroupé **près de 200 participants** : essentiellement des professionnels de PAEJ, mais aussi des représentants de Caf et des partenaires.

**Merci aux 9 bénévoles du groupe de travail** (administratrices, délégués régionaux, responsables de PAEJ, professionnels de terrain) qui ont réfléchi, proposé et co-construit cette journée avec les salariés de l'association nationale.

Merci aux intervenants **Éric Le Grand, Christis Demetriades et Delphine Zeni-Cadasse**, qui nous ont accompagné le matin pour réfléchir sur :

- ▶ Quelle place et quelle reconnaissance sociale les jeunes peuvent avoir/ prendre dans notre société ?
- ▶ Comment penser des dispositifs cliniques pour les jeunes en souffrance d'exclusion ?

Un mot d'ordre suite à ces échanges : **Considérer la jeunesse comme une ressource plutôt que comme une population « à protéger » ou population « à risque ».**

Merci à Yamina Omrani, Françoise Calderon et Halima El Akraoui, qui ont rappelé et incarné le soutien de la Branche Famille de la **Cnaf** envers le dispositif des PAEJ.

Merci aux **2 PAEJ de Carpentras et d'Indre-et-Loire**, ainsi qu'à leur **partenaire**, d'avoir illustré les questionnements, tâtonnements parfois nécessaires aux professionnels pour construire un partenariat pertinent et effectif en faveur des publics.

Nous espérons un dialogue avec le Ministère de l'Éducation nationale afin de clarifier les modalités d'action des PAEJ au sein des établissements scolaires. Parce que **C'est ensemble que nous faisons l'ANPAEJ**, un **temps de causerie**, sur un format informel et convivial a eu lieu à la mi-journée. Nous avons aussi recueilli les propositions des participants pour notre réseau : de quoi nourrir les réflexions en cours pour élaborer notre **Projet associatif** (> voir page 20).

➤ Voir la captation vidéo de la Journée nationale des PAEJ 2025

➤ Voir le programme et les éléments de présentation

La veille de la Journée nationale, les administrateurs de l'ANPAEJ, les délégués régionaux ou départementaux ainsi que les salariés s'étaient réunis en **séminaire de travail** à Vincennes. Nous avons fait un point d'étape de notre structuration actuelle (matin), **rendu compte des travaux** engagés dans le cadre d'un diagnostic local d'accompagnement (DLA) dédié à la recherche de financement (après-midi), et **recueilli les avis et contributions** de sorte à pouvoir mettre en perspective les choix d'orientation pour les années à venir.



Journée nationale des PAEJ 2025



Journée nationale des PAEJ 2025



Journée nationale des PAEJ 2025



## Il ressort des échanges :

- ▶ Faire réseau, c'est un enjeu politique d'une part, et sur la pratique / l'« offre » d'autre part.
- ▶ L'ANPAEJ permet la visibilité du dispositif, en s'appuyant aussi sur les données renseignées dans **PAEJstat**. Il faut continuer de valoriser ce discours pour **aller chercher les autres PAEJ** qui ne sont pas encore adhérents ou alors peu investis dans l'ANPAEJ.
- ▶ Importance de **soutenir les rencontres** (Journées régionales - JR - et webinaires) pour incarner ce réseau : ces rencontres permettent de mettre en relation à la fois les responsables, pour échanger sur des sujets de gestion / financement, et aussi les pros de terrain pour parler pratiques, et offre PAEJ. À poursuivre ensuite sur **PAEJconnect** !
- ▶ La délégation régionale / départementale est prévue pour **incarner une représentation du réseau**, pour **mettre du liant entre les PAEJ, même très diversifiés** (portage public / privé, nombre d'ETP, périmètre d'intervention, profil des professionnels les composant...) et aussi représenter les PAEJ auprès d'acteurs extérieurs (partenaires d'action **et** partenaires financeurs).
- ▶ Cette délégation peut compter sur l'appui des salariés.
- ▶ Les délégués demandent à ce que cette mission soit mieux définie (proposition de créer un **livret du délégué**, qui préciserait davantage les attentes que la fiche mission existante).
- ▶ Rappel que les **binômes** (voire plus) sont jugés plus pertinents pour pouvoir assurer le rôle de délégation, qu'une personne seule.
- ▶ L'ANPAEJ doit **valoriser ce rôle de délégation autant au niveau régional que départemental**, selon ce que les PAEJ jugent pertinent. Travailler d'abord l'adhésion à une dynamique départementale parle plus à certains délégués. Le régional pourrait venir par la suite. Il est important que les titres utilisés (DR ou DD) soient en phase avec la réalité de la mission que les bénévoles sont en mesure de porter.
- ▶ **Tous les délégués sont invités à intégrer dans leur signature mail le titre de DR / DD :**
  - l'engagement sert aussi à « sauver nos propres structures », il y a un « retour sur investissement » à notre bénévolat ;
  - l'ANPAEJ doit continuer de faire preuve de souplesse, et construire son réseau avec les forces en présence ;
  - piste à creuser, en lien avec l'élaboration du projet associatif ANPAEJ et le DLA : **collaborer avec un chercheur pour une recherche-action** pour rendre visible les PAEJ.

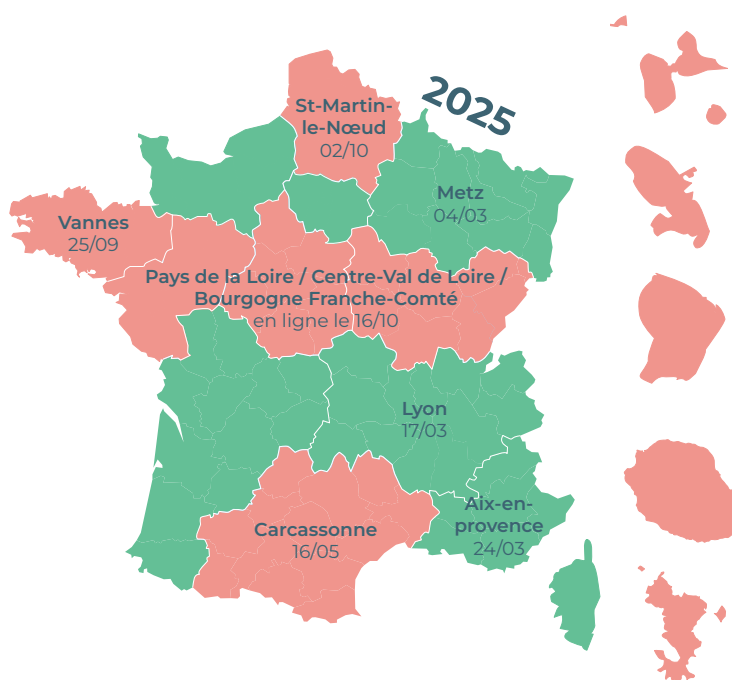


Séminaire ANPAEJ, à Vincennes

## LE DYNAMISME DANS LES TERRITOIRES

7 journées ont eu lieu cette année dans les régions. Elles ont permis de rassembler plus de 330 personnes pour des temps d'interconnaissance, mais aussi de travail et de réflexion sur différentes thématiques, en présence des salariés ANPAEJ. 4 webinaires ont également eu lieu dans 3 régions.

Voici un panorama des rencontres.



Journée Grand Est le 04/03/25 à Metz

### → Grand Est · 20 participants

Après une matinée consacrée à l'interconnaissance et aux jeux brise-glace, les **7 PAEJ** représentés ont travaillé en ateliers autour de 3 grandes thématiques :

- ▶ **La pluridisciplinarité dans les équipes**
- ▶ **Les actions collectives à destination des jeunes**
- ▶ **La place des parents et de l'entourage dans les accompagnements**

🖥️ **Webinaires** Accueil sans rendez-vous (27/06)  
La question du genre chez l'adolescent (16/10)



Journée AURA le 17/03/25 à Lyon

### → Auvergne – Rhône-Alpes · 50 participants

Après une matinée d'interconnaissance, ponctuée par une session brise-glace et la présentation des **15 PAEJ** représentés, l'après-midi a permis d'approfondir 2 thématiques présentées par des intervenantes :

- ▶ **Comment inclure l'accompagnement des parents ?**  
Lucille Dompnier, psychologue
- ▶ **Les problématiques contemporaines des jeunes**  
Anne-Lyse Demarchi, psychologue

🖥️ **Webinaire** La question des fins de suivis, durée de l'accompagnement et limites (21/10)

### → Hauts-de-France · 28 participants

La thématique de cette année : **la question du traumatisme chez les jeunes**. Après une plongée dans *La grande histoire des PAEJ*, par Claude Lefevre, ancien chef de service de PAEJ, Louise Gareau, psychologue et cheffe de service en hôpital de jour, a apporté un éclairage sur les répercussions des traumatismes sur le développement de l'enfant et de l'adolescent. L'après-midi se composait de 2 ateliers thématiques à partir d'expériences concrètes : **EMDR et accompagnement du traumatisme** puis **Usage et addiction à la pornographie chez les jeunes**.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



Journée PACA le 24/03/25 à Aix

## → Provence - Alpes - Côte d'Azur · 28 participants

Les 9 PAEJ de la région se sont rencontrés. La matinée a débuté par un temps de brise-glace : les participants étaient invités à représenter leur PAEJ par un dessin, utilisé ensuite pour présenter au groupe les différentes structures. L'après-midi était consacrée aux enjeux du **secret professionnel, de l'anonymat et de la confidentialité**, portée par une intervention de Me Anne Bauthéac, avocate en droit pénal général et en droit des mineurs (La Ciotat et Marseille).

 **Webinaire** Présentez-nous une action collective ! (10/10)



Dessin de Jean-François Ramirez, réalisé lors de la Journée Occitanie, le 16/05/25 à Carcassonne

## → Occitanie · 38 participants

17 PAEJ étaient présents, ainsi que 2 Caf. La matinée a débuté par un mot de la Cnaf, sur l'actualité du contexte national. Elle s'est poursuivie par des ateliers participatifs sur la mise en œuvre des 4 axes du référentiel par les PAEJ, à savoir : **accueil physique et téléphonique; accompagnement individuel; actions collectives; actions d'aller-vers**. L'après-midi, les PAEJ ont échangé pour concerter leurs actions et renforcer leurs démarches auprès des cofinanceurs : *Comment construire un discours commun et coordonné à l'échelle de la région ?*



Dessin de Lydia Aubin, réalisé lors de la Journée Bretagne, le 25/09/25 à Vannes

## → Bretagne · 155 participants

La 1<sup>re</sup> Journée inter-réseau de Bretagne a réuni des **professionnel·les de terrain** de différents réseaux : Fédération des centres sociaux, Mission Locale, information jeunesse, Habitat Jeunes, MDA et PAEJ. Organisée avec le soutien de la Région, la journée a alterné temps d'interconnaissance, apports théoriques et ateliers de réflexion collective autour des **différentes formes d'écoute individuelle, collective, formelle, informelle...** Cela a permis de valoriser la diversité des pratiques, d'en interroger la légitimité, et d'identifier les pistes communes de coopération entre réseaux.

## → Centre-Val de Loire - Pays de la Loire - Bourgogne Franche-Comté · 14 participants

6 PAEJ ont échangé à distance pour cette rencontre, initialement prévue en présentiel puis transformée du fait des grèves. Les sujets abordés ont été :

- ▶ La mise en place d'actions d'**aller-vers** et le lien avec les acteurs de l'**Éducation nationale**, notamment via des conventions partenariales
- ▶ Le développement du **maillage partenarial**
- ▶ L'état des différentes relations avec les **MDA et la notion de complémentarité des dispositifs**
- ▶ Les perspectives concernant la **dynamique du groupe interrégional**



**PAEJ**  
connect

**PLATEFORME LANCÉE EN JANVIER 2025**



**166 membres après 1 an d'utilisation**

### 119 LICENCES NOMINATIVES

*principalement  
responsables - directions*



### 47 LICENCES GÉNÉRIQUES

*partagées entre plusieurs  
membres d'un même PAEJ*



### 28 GROUPES CRÉÉS

*(hors groupes « intra-PAEJ »)*

- 1 groupe général
- 1 groupe dédié à PAEJstat
- 4 groupes fonctionnels  
*(conseil d'administration, délégations  
régionales / départementales, responsables /  
coordinations des PAEJ, salariés ANPAEJ)*

13 groupes géographiques  
*(régionaux ou départementaux)*

2 groupes dédiés  
aux pratiques professionnelles

7 groupes projets

### 156 PUBLICATIONS

*dans les fils d'actualités*



### ADAPTABILITÉ de l'outil et POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTIONS

*futures selon les besoins  
du réseau*

### OUTIL ACCESSIBLE, INTUITIF ET PERSONNALISABLE

*On peut l'emmener partout  
avec soi*



*Application disponible  
sur le smartphone, en plus  
de l'application de bureau  
(ou en ligne). Les utilisateurs-trices  
peuvent personnaliser leur profil :  
par exemple, en modifiant les modules  
dans la barre de l'application mobile.*

### PAGE D'ACCUEIL

*chaque semaine, 1 post  
est publié afin de tenir informé  
le réseau sur la vie associative,  
les partenaires, l'actualité  
ou encore les nouveautés sur  
la plateforme, ainsi que PAEJstat.*

### BIBLIOTHÈQUE

*il s'agit d'un outil ressource  
constitué à ce jour d'une centaine  
de documents utiles aux besoins  
de chaque membre. Elle est  
construite avec une arborescence  
précise, définie par la commission  
PAEJconnect, qui met en avant  
les pratiques et actions des PAEJ.*

*On y retrouve : partage des  
pratiques, points de repères,  
documents Cnaf, documents  
institutionnels, documents  
PAEJstat, presse / communication.*

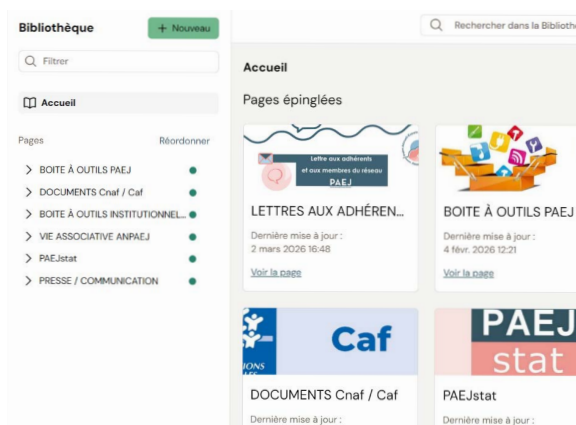
### CALENDRIER

*il permet de planifier, d'organiser  
et de retrouver facilement  
les différents rendez-vous  
des membres : planifier des  
événements et temps collectifs,  
organiser des réunions en visio  
directement depuis la plateforme.*



## COMMUNIQUER, FAIRE RÉSEAU ET PARTAGER DES RESSOURCES SUR PAEJCONNECT

PAEJconnect est un outil collaboratif et lieu ressource pour favoriser l'interconnaissance, la communication, les échanges avec l'ANPAEJ et entre les PAEJ sur des thématiques communes, à la fois nationalement et localement. L'outil est pensé pour favoriser le partage de documents, de pratiques et d'expériences, d'informations diverses et variées : il est vecteur d'une plus grande proximité entre les professionnels. La plateforme répond à toutes les exigences du droit européen en matière de protection des données (certification ISO 270001, serveurs en France).



PAEJconnect, bibliothèque

Depuis son lancement en janvier 2025, PAEJconnect continue d'évoluer et de progresser. Mise en place afin de renforcer la dynamique collective, à l'échelle nationale et locale, la plateforme valorise le fonctionnement et les pratiques des PAEJ.

Tous les membres peuvent se répartir dans différents groupes géographiques et/ou thématiques.

**28 groupes ont été créés depuis son lancement** dont :

- **4 groupes fonctionnels** (conseil d'administration, délégations régionales/départementales, responsables/coordinations des PAEJ et salariés ANPAEJ);
- **13 groupes géographiques** régionaux ou départementaux;
- **2 groupes pratiques professionnelles** (1 dédié à la région Bretagne);
- et enfin **7 groupes projets**.

### VOUS AVEZ UNE QUESTION ? UNE REQUÊTE ?

Coralie Bègue est l'interlocutrice dédiée à PAEJconnect. **Contactez-la :**  
→ dans PAEJconnect : en tchat privé  
→ [projets@anpaej.fr](mailto:projets@anpaej.fr)  
→ 07 45 16 90 88

L'adhésion ANPAEJ inclut une licence d'accès à PAEJconnect. En 2025, il a été observé que les PAEJ disposant de 2 licences (1 pour les responsables, 1 pour les équipes de terrain) profitent de toutes les fonctionnalités de la plateforme en diversifiant les échanges. Ainsi, **l'achat d'une licence supplémentaire, à hauteur de 80 €/an (moins de 7 €/mois), permet d'optimiser l'utilisation de PAEJconnect.**

À partir de janvier 2026, la plateforme évoluera avec la mise en place d'un nouveau service : **groupe intra-PAEJ**. Cet espace sera uniquement dédié aux équipes d'un même PAEJ. Il facilitera la communication en interne, une meilleure circulation de l'information pour les responsables ainsi qu'un accès rapide aux ressources documentaires.

Le groupe intra-PAEJ regroupe l'ensemble des outils PAEJconnect :

- ▶ **Fil d'actualités** : diffusion des informations et annonces en interne
- ▶ **Tchat** : échanges rapides et sécurisés entre les membres de l'équipe
- ▶ **Drive partagé** : stockage et partage des documents du PAEJ, travail collaboratif
- ▶ **Projets** : organisation et suivi des actions d'un projet (répartition des tâches, échéances, avancement...)
- ▶ **Calendrier partagé** : rendez-vous, réunions, événements et temps collectifs...
- ▶ **Webinaires/réunions** : organisation de temps d'échange à distance (visio). Depuis son lancement en janvier 2025, PAEJconnect continue d'évoluer et de progresser. Mise en place afin de renforcer la dynamique collective, à l'échelle nationale et locale, la plateforme valorise le fonctionnement et les pratiques des PAEJ.

## TÉMOIGNAGES D'UTILISATRICES

**Élise Guyot**

Coordinatrice régionale des PAEJ Bretons et Déléguée Régionale

Depuis le passage sur PAEJconnect, la région Bretagne a d'abord utilisé pendant quelques semaines la licence incluse dans l'adhésion. Cette licence, liée aux adresses mail des responsables des 11 structures porteuses, a très vite montré son intérêt pour ces derniers. Les directeurs ont en effet identifié l'utilité de PAEJconnect pour le partage d'informations stratégiques et le pilotage des services.

Pour les professionnels de terrain, des groupes projets sont ouverts, notamment ceux liés à l'organisation des Journées régionales. Ils y partagent des textes, nourrissent la réflexion et construisent ensemble les actions. Surtout, les équipes ont désormais accès à l'ensemble des ressources proposées par PAEJconnect et à la dynamique nationale du réseau. Des professionnels commencent spontanément à échanger entre eux au sujet de pratiques, de projets ou de questions rencontrées, ce qui renforce la dimension collective et la circulation des savoirs expérientiels.

PAEJconnect partage des informations avec vous

Vie associative Informations réseau et partenaires PAEJconnect PAEJstat Adhésion ANPAEJ Le réseau recrute +

Publié le 10 octobre 2025 par ANPAEJ

**Affiches "Confidentialité - Anonymat" à destination des publics**

Lieu d'accueil et d'écoute Anonyme Confidentiel Gratuit

Un point écoute, c'est quoi ?

- Un endroit où tu peux parler librement, sans jugement.
- Un moment pour exprimer ce que tu ressens en toute confiance.

Confidentiel... mais pas toujours !

Publié le 13 octobre 2025 par ANPAEJ

**Santé mentale des jeunes : de l'urgence à l'action (10/10/25)**

L'ANPAEJ a participé, vendredi 10 octobre, à la table ronde "Santé mentale des jeunes : solutions" aux côtés d'Antoine Pellissolo (Psychiatre), de Karine Chevreul (Professeure de santé publique), de Grace Kabokola (membre du CA Nightline France et psychologue), de Miel Abitbol (co fondatrice du média Lynk et créatrice de contenu), et animée par Christelle Tissot Grosset (fondatrice de Musée, le média sur la santé mentale).

Les échanges ont été sincères, et les constats sont partagés : les situations sont complexes.

PAEJconnect, page d'accueil

**Valérie Verdier**

Coordinatrice du PAEJ de Tours, Déléguée Régionale Centre-Val de Loire et administratrice ANPAEJ

Le groupe intra-PAEJ de PAEJconnect facilite le travail d'équipe grâce au partage de documents, à l'accès à un drive commun et à des espaces d'échanges professionnels. Il permet de limiter la multiplication des outils, générant ainsi un gain de temps pour les équipes. L'outil facilite également la consultation des informations du groupe par plusieurs adresses, améliorant ainsi l'accessibilité pour l'ensemble des professionnels concernés. Enfin, la nécessité de se connecter au groupe intra permet à l'équipe un accès facilité et plus fréquent aux informations nationales et régionales, favorisant une vision globale des PAEJ et une meilleure lisibilité de leur fonctionnement auprès de l'ensemble des professionnels de la structure.

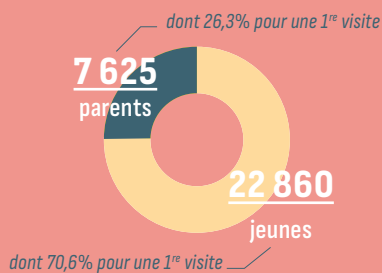
# EN 2025, 141 PAEJ ONT UTILISÉ PAEJSTAT → 647 utilisateurs actifs

LES CHIFFRES SUIVANTS SONT DONC REPRÉSENTATIFS  
DE 68% DES PAEJ À CE JOUR RECENSÉS PAR LA CNAF



**910 LIEUX D'ACCUEILS**  
+20,6% par rapport à 2024

NOMBRE DE JEUNES ET DE PARENTS REÇUS DANS LES LIEUX D'ACCUEIL - dans le cadre d'accueils individuels -



Un total de **85 575** entretiens  
+3% par rapport à 2024

**4 139** ACTIONS COLLECTIVES  
-2,3%

ayant touché

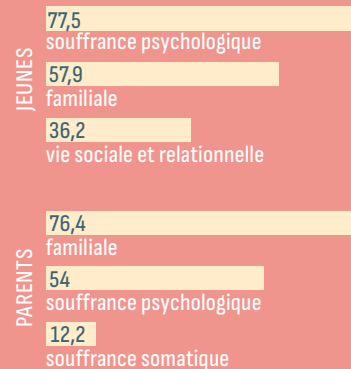
**91 331** +15,9%  
Jeunes  
Parents  
Professionnels

**6 424** ACTIONS PARTENARIALES  
+13,6%

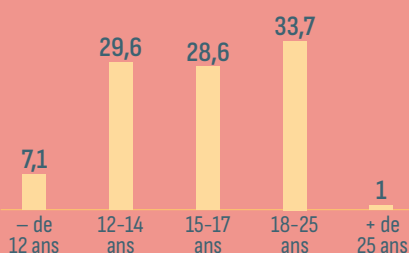
En 2025

**16,4 ans** - ÂGE MOYEN - **44 ans**  
JEUNES PARENTS  
reçus dans les PAEJ

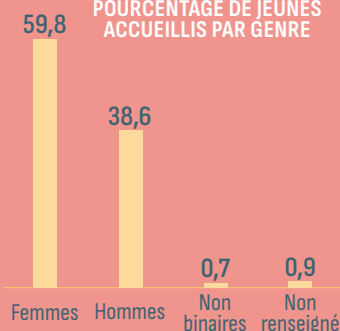
3 PROBLÉMATIQUES LES PLUS COURANTES - en % des cas -



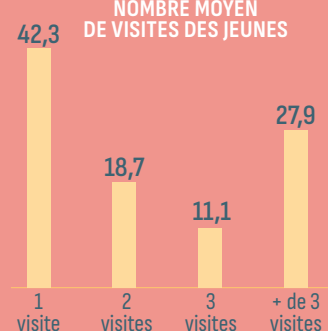
POURCENTAGE DES JEUNES ACCUEILLIS PAR TRANCHE D'ÂGE

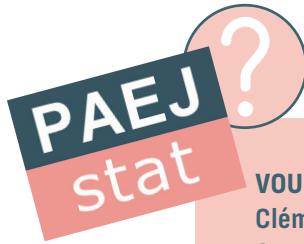


POURCENTAGE DE JEUNES ACCUEILLIS PAR GENRE



NOMBRE MOYEN DE VISITES DES JEUNES





## SUIVRE ET VALORISER SON ACTIVITÉ AVEC PAEJSTAT

PAEJstat est un système d'information permettant la saisie d'activité et la génération de rapports à l'attention des financeurs. L'ANPAEJ l'a construit sur la base des besoins formulés par les PAEJ, de sorte à faire un outil sur-mesure adapté à la fois aux spécificités de chaque PAEJ, et aussi aux demandes différentes de chaque financeur. L'objectif est d'avoir un outil de pilotage à tous les échelons du territoire (antenne/permanence ; PAEJ ; département ; région ; national). Il garantit la protection des données (respect du RGPD et systèmes de multi sauvegardes sur des serveurs en France).

Comme chaque année, PAEJstat évolue avec ses nouvelles améliorations. L'outil de saisie d'activité des PAEJ permet aux structures de renseigner au fur et à mesure les accueils individuels, les actions collectives et actions partenariales réalisées, puis de suivre l'activité en direct, et de générer des rapports sous différentes formes : le rapport classique sous format Word, l'ensemble des données brutes, disponibles en format Excel.

Depuis janvier 2025, le nouveau « rapport Caf » est disponible pour génération. Suite à un travail conjoint avec la Cnaf tout au long de l'année 2024, nous avons mis en place un document sous format Excel permettant de générer rapidement des statistiques sur le détail des équivalents temps plein, des lieux d'accueil et d'écoute, des heures d'ouverture ou consacrées à des missions spécifiques, ainsi que des jeunes reçus et de leurs problématiques. Le rapport est calibré afin de répondre, dans l'ordre, à chaque indicateur demandé par les Caf. Ce tableau Excel facilite grandement la déclaration des données sur la **plateforme AFAS**, en faisant des copier-coller, ce qui représente un gain de temps précieux pour les PAEJ.

Nombre d'ETP des professionnels assurant l'accueil et l'accompagnement individuel et collectif des publics (Calcul réalisés au prorata mensuel)					Nombre d'antennes et permanences		Nombre d'heures annuelles d'ouverture (Calcul réalisés au prorata mensuel)			
Psychologue	Travailleur social	Animateur socio-éducatif	Personne médical	Accueil	Total	Antennes territoriales	Permanences d'écoute dans les lieux tiers	Au public de la permanence principale	Au public des antennes territoriales	Permanence d'écoute dans les lieux tiers
1	1	1	0	0	3	2	3	100	600	200

Vue partielle du rapport Caf, permettant les copier-coller pour renseigner la plateforme AFAS

La **commission rapport unique** s'est réunie 6 fois cette année afin d'évaluer les mises à jour du logiciel. Elle se compose de 4 professionnels utilisateurs de PAEJstat et de 2 salariés ANPAEJ. Ces temps d'échange ont permis de prioriser les mises à jour les plus importantes et de donner voix aux utilisateurs afin que PAEJstat réponde au mieux aux différents besoins des PAEJ. Suite à ces réunions, nous avons opéré une refonte

## VOUS AVEZ UNE QUESTION ? UNE REQUÊTE ?

Clément Le Goff est l'interlocuteur dédié à PAEJstat.

Contactez-le :

- dans PAEJstat : onglet « support » / « nous contacter »
- dans PAEJconnect : groupe dédié « PAEJstat »
- animation-territoriale@anpaej.fr
- 06 17 44 89 52

du formulaire de saisie des **actions collectives**, qui permet pour une même action, de renseigner à la fois des temps dédiés à l'évaluation de la demande, à la préparation et organisation, à l'intervention et enfin au bilan et perspectives. Cela permettra ensuite de valoriser aussi bien le temps de l'intervention elle-même, mais aussi les temps annexes, avant ou après celle-ci.

Intervenant(s) pour l'ensemble des étapes	Mickaël POURTIER			
Partenaire(s) pour l'ensemble des étapes	Aucun			
Etape	Date	Lieu	Intervenant(s)	Partenaire(s)
Évaluation de la demande	13 avril 2026 à 17:20	Permanence principale	Mickaël POURTIER	Aucun
Préparation et organisation	13 avril 2026 à 17:21	Permanence principale	Mickaël POURTIER	Aucun
Intervention	Ajouter cette étape			
Bilan et perspectives	Ajouter cette étape			

Exemple des nouvelles modalités de saisie pour une action collective

Par ailleurs, de nouvelles fonctionnalités ont été développées pour les **accueils individuels**, telles que la possibilité d'indiquer plusieurs intervenants et leur associer des qualifications afin de produire des statistiques sur la pluridisciplinarité. Sur l'année 2025, les données renseignées sont encore partielles sur cet item. Elles font état que les postes les plus occupés sont : psychologues (29%), « autres » (17%), directeur (15%), éducateur (12%), chef de service (9%), coordinateur (8%).

Les dernières mises à jour offrent également la possibilité de préciser lorsqu'un accompagnement physique à lieu dans le cadre d'une orientation et de générer un nouvel indicateur concernant le nombre de temps de coordination interne après un accueil individuel.

En parallèle de la commission rapport unique, un **groupe de travail Lexique PAEJstat** s'est formé pour permettre une lecture commune des notions utilisées sur PAEJstat. Plusieurs réunions auront lieu en 2026 afin de produire un document de référence pour les utilisateurs.

Enfin, des sessions de webinaires seront mises en place pour l'année 2026. Ces webinaires permettront de communiquer des informations pratiques et de proposer des temps de questions-réponses aux utilisateurs. Les premiers auront pour thématiques :

- ▶ Interprétation statistique et génération de rapport
- ▶ Formulaire des actions collectives
- ▶ Suggestions d'améliorations

## PROJET ASSOCIATIF

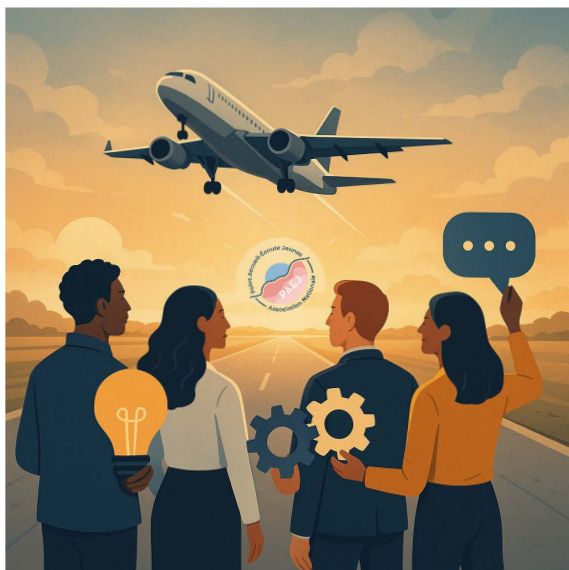
### « C'EST ENSEMBLE QUE NOUS FAISONS L'ANPAEJ »

Pour venir compléter sa **charte associative** l'ANPAEJ souhaite élaborer son premier **Projet associatif**. Il permettra d'affirmer les valeurs qui sont partagées par le réseau, ce que l'on tend à défendre, et des perspectives et objectifs. Les PAEJ adhérents et les professionnels qui les constituent sont invités à contribuer, à nourrir les réflexions et à sa mise en place.

Le **groupe de travail** dédié à l'élaboration du Projet associatif a été formé en 2025. Il se compose de professionnels de terrain représentatifs de la pluridisciplinarité en PAEJ, de délégués régionaux, d'administrateurs et des salariés. Il s'est réuni 5 fois au cours de l'année, et poursuivra ses travaux en 2026.

Un temps fort a eu lieu lors de la Journée nationale de novembre 2025. L'occasion d'informer sur l'avancée des travaux, mais aussi de **recueillir les idées et la vision des PAEJ, ainsi que des partenaires** présents. Des membres du groupe de travail ainsi que des administratrices de l'ANPAEJ sont venues à la rencontre des participants lors d'un temps convivial à la mi-journée. Les échanges ont permis de faire le point sur la connaissance que les PAEJ ont de l'association nationale, de son fonctionnement, et donc de concrétiser ce que fait l'ANPAEJ.

Chacun a été invité à noter ses « propositions pour notre réseau » sur le mur à idées mis en place pour l'occasion.



### VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER DANS CE GROUPE DE TRAVAIL ?

Prenez contact avec Mickaël Pourtier :  
→ [coordination-nationale@anpaej.fr](mailto:coordination-nationale@anpaej.fr)

Il en ressort **5 catégories de perspectives** sur lesquelles s'appuyer pour la suite de l'élaboration du Projet associatif, en 2026 :

- ▶ Affirmer une identité propre PAEJ, les spécificités et impacts de notre action
- ▶ Favoriser la coopération avec les autres dispositifs jeunesse, en faveur des publics
- ▶ Œuvrer pour une meilleure (re)connaissance / lisibilité des PAEJ par les acteurs politiques et institutionnels
- ▶ Pérenniser et développer les sources de financements
- ▶ Fédérer et permettre une montée en compétences aux membres du réseau

C'est ensemble que nous faisons l'ANPAEJ <i>Vos propositions pour notre réseau :</i>		
Nos valeurs	Nos combats (ce qu'on tend à défendre)	Nos perspectives / attentes à 5 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écouter</li> <li>• Réunir les partenaires sur une <b>problématique</b></li> <li>• Faire <b>du lien</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- entre pros</li> <li>- jeunes - parents</li> <li>- jeunes - pros</li> </ul> </li> <li>• Le temps (laisser du temps)</li> <li>• L'Accueil</li> <li>• Le non jugement</li> <li>• Prioriser l'« humain »</li> <li>• Libre adhésion</li> <li>• L'adaptabilité</li> <li>• Mettre les jeunes au centre de nos actions</li> <li>• Aller vers les jeunes en s'intéressant aux attentes qu'ils ont du PAEJ et qu'ils ont également des accueillants, promouvoir l'écoute active et bienveillante</li> <li>• Laïcité</li> <li>• Approche de proximité</li> <li>• L'inconditionnalité</li> <li>• Bienveillance</li> <li>• Chaleur</li> <li>• Pont (avant CMP, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoute généraliste</li> <li>• Accueil inconditionnel ++</li> <li>• Gratuité</li> <li>• Les partenariats</li> <li>• Défendre la possibilité pour les jeunes de se construire / de trouver leur place</li> <li>• La démarche projet (pour ne pas être dans l'action - réaction)</li> <li>• La prévention</li> <li>• Rendre compte de notre activité sans que ça prenne plus de temps que l'activité !!</li> <li>• La pluridisciplinarité → transdisciplinarité</li> <li>• Promouvoir dans le débat public les PAEJ comme dispositif essentiel, vecteur d'autonomie des jeunes</li> <li>• Rester dans une forme adaptée à la réalité du terrain (et non institutionnelle)</li> <li>• Conserver notre liberté de définir notre travail</li> <li>• NOUS</li> <li>• Porter « attention » avant l'intention</li> <li>• Notre place à l'interstice</li> <li>• Lutte contre la stigmatisation</li> <li>• accès aux psychologues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir plus de moyens +</li> <li>• Être soutenu / reconnu par l'Éducation nationale ++++ Conventionner avec l'EN</li> <li>• Volonté politique instituant un partenariat efficace avec l'EN</li> <li>• En établissements scolaires créer la complémentarité avec les psy EN</li> <li>• Structuration</li> <li>• Meilleure lisibilité</li> <li>• Pérenniser nos subventions sur plusieurs années à venir</li> <li>• Être reconnu par l'ARS / financements ARS +++</li> <li>• Travailler sur la question de l'« impact » de notre action</li> <li>• Liens coopération MDA</li> <li>• La complémentarité avec les MDA</li> <li>• Pérennisation et augmentation des financements +++ être plus visible</li> <li>• Revendiquer l'appartenance au DROIT COMMUN</li> <li>• Défendre d'être des lieux (les seuls ?) où « inconditionnel » signifie ne rien attendre du jeune, même pas qu'il ait envie d'être écouté</li> <li>• Créer des articulations avec le volet santé de l'UNML</li> <li>• Coopération PSYCHIATRIE - PAEJ +</li> <li>• Peut-être monter des missions recherche thématiques but : fédérer / monter en compétence / partager... (ex : transidentité, santé sexuelle...)</li> <li>• Refonte du logo</li> <li>• Un lissage des documents / demandes de subventions</li> <li>• Arriver à recruter des psychologues ☺</li> </ul>

Le mur à idées complété à l'issue de la Journée nationale du 21/11/25

### Et la suite ?

En 2026, un questionnaire sera envoyé aux PAEJ adhérents pour affiner ces perspectives, le groupe de travail avancera sur la proposition de rédaction de ce projet associatif, et celle-ci sera soumise à validation des adhérents.

# RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATIONS

par Marc Leray, président de l'ANPAEJ

Adopté par l'AGO du 02/06/2026

## « C'est ensemble, que nous construisons l'ANPAEJ »

Dans un contexte politique et financier incertain, il est d'autant plus indispensable que l'ANPAEJ soit forte du soutien de l'ensemble de ses membres, pour porter au plan national la parole des PAEJ, ce qui, en retour, consolide au local l'action de chacun.

Et ce d'autant plus que nous traversons une longue période d'un fonctionnement en « mode dégradé » de nos institutions démocratiques :

Les 4 remaniements gouvernementaux successifs depuis l'été 2024 ont eu d'autres priorités que le soutien de nos actions. Ainsi perdurent les 3 conséquences défavorables déjà mentionnées dans le rapport moral de 2024, à savoir :

- ▶ 1 : La suspension du travail ministériel et interministériel
- ▶ 2 : L'engagement non tenu de la part de l'État sur le financement de la prime Ségur
- ▶ 3 : La réduction des dotations de l'État aux Collectivités territoriales

Conséquences qui ont continué de porter leurs effets négatifs sur 2025, et continueront sur 2026. Le résultat, c'est la mise « sous pression », par les deux bouts de la situation financière des PAEJ : d'un côté, l'État (Ségur) et de l'autre, la baisse des co-financements des Collectivités, indispensables à l'équilibre financier des PAEJ puisqu'ils viennent compléter les 53%, assurés par le financement Caf.

Sans visées politiques, donc sans orientations précises, les administrations suspendent leur prise de position ou reportent leurs actions. Ainsi, la DGCS (Direction générale de la cohésion sociale), la DIPLP (Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté), le Cabinet de Sarah El Haïri, et l'Éducation nationale, se tiennent à distance des sollicitations que nous leur adressons. Ce qui complique singulièrement l'avancement de la « cause » des jeunes, que nous portons.

Pour autant, dans ce contexte pesant et parfois désespérant, les travaux avec la Cnaf se sont poursuivis notamment sur 2 axes :

- ▶ 1 : Le soutien des PAEJ dans leur démarche d'agrément de projet
- ▶ 2 : L'intégration des indicateurs de l'interface AFAS (plateforme sur laquelle les PAEJ doivent rendre compte de leur activité PAEJ auprès des Caf) dans PAEJstat.

Pour cette 1<sup>re</sup> année d'agrément, il faut bien constater la volonté de la Cnaf à défendre nationalement le dispositif, et des Caf locales à soutenir les PAEJ face à certains désengagements (Conseils départementaux, Conseils régionaux, ARS...). C'est ainsi que nous pouvons constater fin 2025, que malgré la fermeture de quelques PAEJ historiques, le nombre total de PAEJ agréés par les Caf est en légère hausse, à plus de 200. Ce qui fait qu'à ce jour, les PAEJ sont agréés ou en passe de l'être prochainement. L'ensemble du dispositif est dorénavant, et pour la première fois, appuyé sur une logique de financement pluriannuel côté Caf, pour, en moyenne, 53% de leur budget total.

### Une position résolue, et une mobilisation sur 3 enjeux majeurs :

#### **1/ Le positionnement politique**

Les spécificités de la pratique PAEJ sont très précieuses, parce qu'elles garantissent aux publics jeunes et parents, l'accessibilité à des professionnels de proximité disponibles, ouverts, mobiles et adaptables pour les accueillir, les écouter et les accompagner au plus près de leurs nécessités subjectives, autant que de leurs besoins objectifs, afin de soutenir leur inscription sociale, sous ses différents aspects.

Depuis l'origine, il y a 30 ans, cette pratique s'est constituée et élaborée à partir de l'initiative et de la détermination des professionnels à construire des dispositifs d'action capables d'apporter des réponses concrètes à ces publics. Les PAEJ ont toujours dû faire face à l'insuffisance de la coordination des différentes politiques publiques et à la faiblesse des moyens consacrés aux « plus vulnérables ». Même si c'est sous d'autres formes, cette précarisation des PAEJ est toujours d'actualité. Elle a certes causé la disparition d'un certain nombre d'entre-nous, mais le dispositif se maintient car il démontre, dans la durée, son efficacité sur le terrain, comme le constatent les décideurs locaux.

L'insuffisance des moyens est aggravée par l'incapacité des institutions décentralisées et déconcentrées à se coordonner pour faire converger les différentes politiques publiques, qui pourtant visent toutes à consolider la cohésion sociale et à renforcer la solidarité nationale. Livrant du même coup les PAEJ aux jeux des rivalités institutionnelles et à la concurrence du poids des acteurs locaux.

Comme toujours, et plus que jamais, l'ANPAEJ est engagée sur tous les fronts du national au local, pour soutenir les PAEJ. Hier, pour leur agrément et aujourd'hui pour leur reconnaissance et leur financement, afin que ce dispositif puisse continuer à offrir aux jeunes et à leurs parents un soutien concret, respectueux de leur situation et de la liberté de leurs choix de vie.

Les PAEJ incarnent les spécificités d'une pratique qui se construit à partir d'un accueil inconditionnel, d'une écoute qui met au centre la parole du jeune, d'un accompagnement patient réglé sur les « détours nécessaires » pour le jeune, et d'un principe de subsidiarité qui consiste à intervenir, non à la place mais en appui, pour faire avec les autres acteurs et parmi eux. Ainsi, l'intervention du PAEJ sur le lien social permet autant de prévenir les ruptures, que de soutenir la réinscription sociale, quand la rupture a eu lieu. Personne n'a rien à craindre de cette intervention, au contraire, elle est utile à chacun des jeunes comme aux acteurs sociaux.

## 2/ Le projet associatif, l'enjeu d'une rédaction participative

Un groupe de travail s'est constitué sur ce sujet depuis la rentrée de septembre 2025 (*-> voir page 20*). Pour pousser d'un cran de plus notre Charte associative, plusieurs fois actualisée depuis 2000, et pour consolider l'ampleur que notre association a acquise ces dernières années, nous souhaitons que la rédaction de notre projet associatif se fasse de façon participative. Il s'agit de mobiliser le plus grand nombre de nos adhérents, pour renforcer la lisibilité nationale et locale du dispositif et pour constituer un appui aux démarches de chacun des PAEJ, comme de l'association nationale.

## 3/ L'évolution contrainte de notre modèle économique

Début 2025, conformément à sa doctrine, la Cnaf a demandé à l'ANPAEJ de trouver des co-financements autrement qu'auprès des institutions publiques, c'est-à-dire auprès de fonds privés. Il était donc nécessaire que l'ANPAEJ élabore une stratégie de recherche de financements. Pour ce faire, c'est dans le cadre d'un diagnostic local d'accompagnement (DLA), engagé depuis l'été, que l'association a bénéficié de l'appui d'un expert en recherche de financements du cabinet DUNIYA (conseil en développement des ressources pour les associations et fondations). Ce travail nous a permis de structurer notre recherche de financement autour de 2 axes :

- en interne, auprès de nos adhérents par la valorisation à leur coût réel, dès 2026, des 2 outils mis à leur disposition : PAEJstat et PAEJconnect, et du temps de travail correspondant des salariés;
- en externe, par la mise en place sur l'année 2026 d'une expérimentation de recherche de fonds auprès de financeurs privés en proximité de chaque PAEJ : fournisseurs, banques, mutuelles, entreprises... cet axe sera susceptible de porter ses fruits en 2027.

Cette évolution significative sera soumise à débat auprès de nos adhérents au 1<sup>er</sup> trimestre 2026 puis présentée au vote lors d'une assemblée générale extraordinaire, le 30 mars.

Il en résultera le niveau de structuration de notre association à 2 ou 3 postes salariés.

## NOS PERSPECTIVES

- Accompagner tous les PAEJ jusqu'à l'obtention de leur agrément
- Médiatiser auprès de la Cnaf les obstacles rencontrés sur le terrain
- Maintenir la vigilance et les alertes auprès de la Cnaf sur l'insuffisance de leurs financements (prix plafond et taux de financement) et le recul des co-financements (collectivités territoriales, ARS...)
- Finaliser la rédaction participative de notre Projet Associatif
- Poursuivre l'amélioration et la consolidation des services PAEJstat et PAEJconnect
- Mettre en route l'expérimentation de la stratégie de recherche de fonds privés

# RAPPORT FINANCIER

Adopté par l'AGO du 02/06/2026

**Le bilan annuel 2025 s'établit à 690 001€.** Le compte de résultat fait état d'un **total de produits à 322 954€** et d'un **total de charges à 277 173€**. Soit un **résultat excédentaire de 45 780€**.

Notons que ce résultat positif est lié, d'une part, à une augmentation des adhésions : 15 520 € supplémentaires par rapport à l'année précédente, et d'autre part, à la baisse de charges, essentiellement sur les salaires. En effet, le salaire de Christine Chaubet a été pris en charge à 100 % sur les fonds dédiés Cnaf. Ces fonds dédiés seront soldés début 2026, à la fin de son CDD.

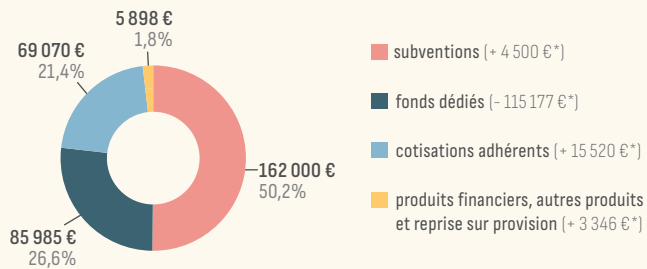
On constate également que la ligne PAEJstat revient à son niveau normal, soit 25 000 € par an, après avoir augmenté en 2024 à 36 957 €, du fait de l'évolution majeure pour permettre l'intégration des données «AFAS» de la Cnaf.

Il n'y a pas de variation significative sur les autres dépenses, qui restent stables par rapport à l'exercice précédent.

Enfin, comme annoncé, la «**valorisation du bénévolat**» figure pour la première fois dans le compte de résultat. «Les contributions volontaires» s'élèvent en 2025 à **133 268€** (cf. p.5 des comptes annuels).

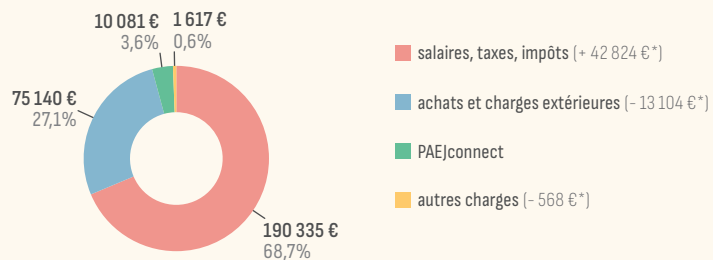
Outre que c'est très positif pour notre dynamique associative, nous pourrions la faire valoir à nos tutelles et notamment à la Cnaf qui nous contraint à faire évoluer notre modèle économique et nos ressources autres que les subventions publiques.

## PRODUITS 2025 → 322 954 €



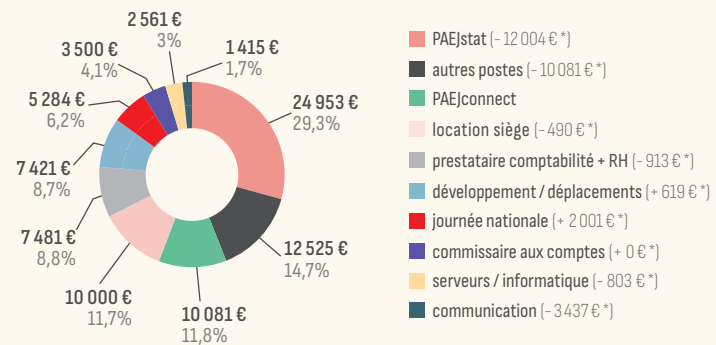
\* Comparatif avec l'exercice précédent

## CHARGES 2025 → 277 173 €

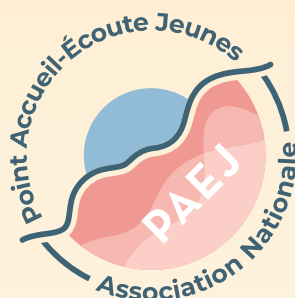


\* Comparatif avec l'exercice précédent

## DÉTAIL ACHATS & CHARGES EXTERNES + PAEJCONNECT → 85 221 €



\* Comparatif avec l'exercice précédent



## À propos de l'ANPAEJ, Association Nationale des Points Accueil-Écoute Jeunes

L'ANPAEJ est une association loi 1901. Elle anime, fédère et représente le réseau des PAEJ auprès des pouvoirs publics. Elle s'engage pour une politique ambitieuse de prévention, globale et généraliste, en faveur de la jeunesse et de son entourage. Elle mène par ailleurs des travaux de réflexion et de mise en commun de pratiques à destination des professionnels dans les territoires. Enfin, l'association met à disposition de ses adhérents deux systèmes d'information :



construit par et pour les professionnels des PAEJ afin de permettre la saisie et le suivi d'activité, ainsi que la génération de rapports à l'attention des partenaires - financeurs



outil collaboratif et lieu ressource pour favoriser l'interconnaissance, la communication, les échanges avec l'ANPAEJ et entre les PAEJ sur des thématiques communes, nationalement et localement

Constitués d'équipes pluridisciplinaires, les **PAEJ** ont pour mission d'intervenir sur le lien social au point où il menace de se rompre (décrochage scolaire, lutte contre l'exclusion sociale, prévention de la radicalisation, mal-être, problèmes familiaux, addictions, harcèlement, vie amoureuse, sexualité...). Ce sont des structures d'accueil et d'écoute désinstitutionnalisées, généralistes, inconditionnelles et gratuites, permettant le repérage et l'accompagnement d'adolescents et de jeunes adultes (12 - 25 ans) confrontés à des questionnements ou difficultés spécifiques. Il s'agit autant de prévenir les ruptures que d'accompagner la réinscription sociale des jeunes et de soutenir leur entourage, grâce à des accueils physiques ou téléphoniques, un accompagnement individuel, des actions collectives et une démarche d'aller-vers (dont la présence éducative en ligne).

## Les salariés

**CHRISTINE CHAUBET, cheffe de Projets** *en 2025*

**CORALIE BÈGUE, chargée de mission** / [projets@anpaej.fr](mailto:projets@anpaej.fr) / 07 45 16 90 88 *à partir de 2026*

**CLÉMENT LE GOFF, chargé de mission** / [animation-territoriale@anpaej.fr](mailto:animation-territoriale@anpaej.fr) / 06 17 44 89 52

**MICKAËL POURTIER, coordinateur national** / [coordination-nationale@anpaej.fr](mailto:coordination-nationale@anpaej.fr) / 06 46 39 72 16



[www.anpaej.fr](http://www.anpaej.fr)

### ANPAEJ - RAPPORT ANNUEL 2025

Directeur de la publication  
Marc Leray

Conception et coordination  
Mickaël Pourtier

Création et réalisation graphique  
Orane Preux - [www.oranepreux.net](http://www.oranepreux.net)

Crédits photographiques  
© ANPAEJ, Lydia Aubin (Bretagne), Jean-François Ramirez (Occitanie)  
Couverture : visuel de couverture créé avec l'intelligence artificielle